



EPP

Contraception hormonale orale d'urgence : délivrance en officine

Évaluation des pratiques professionnelles

Objectifs pédagogiques

N° DPC : 72992525208

Financement



Indemnité : 176 €

Connectée

Public : 

Pharmacien.ne.s

Durée : 4 heures

Pré-requis : Aucun

- ✓ Structurer l'interrogatoire pharmaceutique lors de la demande de contraception d'urgence, afin de recueillir les éléments cliniques pertinents (délai post-rapport, date des dernières règles, contraception en cours, antécédents médicaux, interactions médicamenteuses) pour orienter la délivrance.
- ✓ Renforcer l'appropriation et l'application des recommandations professionnelles (HAS, ANSM) concernant les critères de choix entre les différentes contraceptions d'urgence disponibles, leurs conditions de délivrance et les situations particulières.
- ✓ Améliorer la qualité et la clarté des informations délivrées à la patiente, notamment sur le mode d'action, le délai optimal de prise, les effets indésirables potentiels, les précautions à prendre, et l'intérêt d'une consultation médicale complémentaire.

Programme

La formation s'organise de la manière qui suit :

- **Audit initial** : une grille d'audit 1er tour pour faire le point sur ses pratiques.
- **Audit final** : une grille d'audit 2ème tour pour mesurer l'écart et l'évolution des pratiques.